

Vidéoconférence des ministres de l'économie et des finances **Mardi 19 janvier 2021**

La vidéoconférence des ministres de l'économie et des finances débutera à 10 heures. Elle sera présidée par João Leão, ministre d'État portugais chargé des finances.

~ ~ ~

La présidence portugaise présentera son programme de travail sur les questions économiques et financières ainsi que l'état d'avancement des propositions législatives sur les services financiers.

La Commission présentera sa communication sur la lutte contre les prêts non performants à la suite de la pandémie de COVID-19. Les ministres tiendront un débat d'orientation sur le plan d'action.

Dans le cadre de l'exercice 2021 du Semestre européen, les ministres procéderont à un échange de vues sur les conclusions relatives au rapport 2021 sur le mécanisme d'alerte et sur le projet de recommandation concernant la politique économique de la zone euro.

Les ministres examineront la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience.

Sous le point "Divers", ils assisteront à une présentation sur la dernière enquête de la BEI sur l'investissement.

~ ~ ~

*Le 18 janvier, l'**Eurogroupe** tiendra une vidéoconférence à 15 heures en configuration ordinaire. Il discutera des déséquilibres dans la zone euro à la suite de la crise de la COVID-19 ainsi que des priorités envisagées pour les futurs plans pour la reprise et la résilience. À 16 h 30, en "configuration ouverte" (27 États membres), les ministres procéderont à un échange de vues sur les perspectives concernant les relations futures avec les États-Unis dans le domaine monétaire et financier.*

Conférences de presse (virtuelles):

- après la réunion de l'Eurogroupe (*lundi soir*)
- à l'issue de la session du Conseil (*mardi après-midi*)

[Page de la vidéoconférence](#)

[Page de la réunion de l'Eurogroupe](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Vidéoconférence - transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

[Vidéoconférence de l'Eurogroupe - transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Présentation du programme de travail de la présidence

La présidence portugaise présentera ses priorités dans le domaine des affaires économiques et financières pour la durée de son mandat, qui va de janvier à juin 2021.

Les ministres pourraient procéder à un échange de vues.

Les priorités de la présidence portugaise du Conseil concerneront cinq axes d'action:

- 1) promotion de la reprise, de la cohésion et des valeurs européennes (une Europe résiliente)
- 2) promotion de l'UE en tant qu'acteur de premier plan dans l'action pour le climat (une Europe verte)
- 3) accélération de la transformation numérique au service des citoyens et des entreprises (une Europe numérique)
- 4) valorisation et renforcement du modèle social européen (une Europe sociale)
- 5) promotion d'une Europe ouverte sur le monde (une Europe globale)

Dans le domaine des affaires économiques et financières, les priorités porteront sur trois grands domaines:

1. Relancer l'économie en Europe: la priorité absolue de la présidence sera la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience. Elle jouera également un rôle actif dans le Semestre européen, fera avancer les initiatives relatives aux prêts non performants et soutiendra la reprise en temps utile de la discussion sur le cadre de règles budgétaires.
2. Renforcer l'UEM: la présidence fera avancer les discussions sur les initiatives relatives à l'union bancaire, en particulier la mise en place d'un système européen d'assurance des dépôts, ainsi que sur l'approfondissement de l'union des marchés des capitaux. En outre, elle prévoit d'entamer des discussions sur les modifications à apporter à la directive et au règlement sur les exigences de fonds propres, ainsi que sur les propositions législatives relatives à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
3. Les nouveaux défis, y compris les transitions écologique et numérique: l'accent sera mis sur la progression de l'ensemble de mesures sur la finance numérique, les travaux relatifs à une stratégie renouvelée en matière de finance durable et la poursuite de ceux sur les défis fiscaux liés à l'économie numérique. La présidence entamera également des discussions sur l'introduction de nouvelles ressources propres et assurera le suivi du plan d'action pour l'union douanière.

[Programme de la présidence portugaise](#)

Plan d'action sur les prêts non performants

La Commission présentera son nouveau plan d'action sur les prêts non performants (PNP) dans le secteur bancaire, qui a été publié le 16 décembre 2020. Les ministres procéderont à un échange de vues.

Les prêts non performants sont des prêts bancaires qui font l'objet d'un remboursement tardif ou dont le remboursement, sans recourir à la vente des actifs donnés en garantie, est peu probable. Des niveaux élevés de PNP peuvent constituer un frein important à l'investissement et, partant, à l'économie. Conséquence de la crise financière, les PNP restent à des niveaux historiquement élevés au sein de l'UE, malgré les progrès importants qui ont été réalisés au cours des dernières années pour les réduire.

Dans son nouveau plan d'action, la Commission propose des actions et des mesures visant à empêcher une accumulation future de prêts non performants dans l'UE à la suite de la crise de la COVID-19, de sorte que les ménages et les entreprises de l'UE puissent continuer à avoir accès aux financements dont ils ont besoin tout au long de la crise.

Le plan d'action s'appuie sur le premier plan d'action visant à lutter contre les PNP approuvé par le Conseil en juillet 2017. Il comprend toute une série d'actions qui s'articulent autour de quatre grands objectifs:

1. Poursuite du développement de marchés secondaires pour les actifs en difficulté. Cela permettra aux banques de sortir les PNP de leurs bilans, tout en garantissant une protection encore renforcée des débiteurs. Une étape clé de ce processus serait l'adoption de la proposition de la Commission de 2018 sur les gestionnaires de crédits et les acheteurs de crédits, qui renforcerait la protection des débiteurs. La Commission juge également utile de mettre en place, au niveau de l'UE, une plateforme centrale de données électroniques afin d'assurer un meilleur échange d'informations entre tous les acteurs du marché des prêts non performants (vendeurs de crédits, acheteurs de crédits, gestionnaires de crédits, sociétés de gestion d'actifs et plateformes privées de prêts non performants), de manière à ce que les PNP soient traités de façon efficace.

2. Convergence des cadres en matière d'insolvabilité dans l'ensemble de l'UE, au moyen d'une proposition législative ou non législative, tout en maintenant des normes élevées de protection des consommateurs. Cela renforcerait la sécurité juridique et accélérerait la récupération de valeur, dans l'intérêt tant du créancier que du débiteur. La Commission invite instamment le Parlement européen et le Conseil à parvenir rapidement à un accord sur sa proposition de 2018 concernant l'harmonisation minimale des règles relatives à la procédure extrajudiciaire accélérée de recouvrement de garantie.
3. Soutien aux États membres dans la constitution de sociétés nationales de gestion d'actifs — s'ils le souhaitent — et étudier les avantages de la mise en place, au niveau de l'UE, d'un réseau de sociétés nationales de gestion d'actifs. Les sociétés de gestion d'actifs peuvent être très efficaces pour libérer les banques du fardeau que représentent des PNP élevés. En outre, un réseau transfrontière permettrait aux sociétés nationales de gestion d'actifs d'échanger des bonnes pratiques, d'assurer le respect des normes en matière de données et de transparence et, au besoin, de coordonner les actions des créanciers.
4. Mise en œuvre de mesures de précaution. Compte tenu des circonstances particulières de la crise de la COVID-19, les autorités ont la possibilité de mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de soutien public à titre de précaution pour assurer la continuité du financement de l'économie réelle, conformément à la directive de l'UE relative au redressement des banques et à la résolution de leurs défaillances et à l'encadrement des aides d'État.

[Conclusions du Conseil relatives au plan d'action pour la lutte contre les prêts non performants en Europe \(11 juillet 2017\)](#)

[Plan d'action: Résoudre le problème des prêts non performants au lendemain de la pandémie de COVID-19 \(Commission européenne\)](#)

Semestre européen 2021

Dans le cadre du processus annuel du Semestre européen prévoyant un contrôle des politiques économiques, budgétaires et de l'emploi des États membres, la présidence communiquera des informations aux ministres concernant un accord sur deux documents:

- [un projet de conclusions du Conseil concernant le rapport 2021 sur le mécanisme d'alerte](#)
- [un projet de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro](#)

Les ministres procéderont à un échange de vues.

Les deux textes seront approuvés après la vidéoconférence, soit lors d'une réunion physique du Conseil, soit par procédure écrite.

Rapport sur le mécanisme d'alerte

Ce rapport marque le point de départ de la procédure annuelle concernant les déséquilibres macroéconomiques. Il recense douze États membres pour lesquels des bilans approfondis doivent être élaborés afin de déceler les éventuels déséquilibres macroéconomiques et d'en apprécier la gravité — l'Allemagne, Chypre, la Croatie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie et la Suède. Il a déjà été constaté que ces États membres présentaient des déséquilibres ou des déséquilibres excessifs en février 2020. Les nouveaux bilans permettront d'évaluer les progrès accomplis pour corriger ces déséquilibres.

D'une manière générale, le rapport conclut que la crise de la COVID-19 a aggravé un certain nombre de déséquilibres macroéconomiques existant dans des États membres et qu'elle pose de nouveaux risques. Cela met en lumière la nécessité de tirer le meilleur parti des mesures de soutien de l'UE disponibles.

Recommandation concernant la politique économique de la zone euro

Dans le contexte de la crise actuelle, la recommandation pour la zone euro de 2021 se concentre sur des mesures à court terme visant à soutenir la reprise et à assurer le bon fonctionnement de l'UEM.

La recommandation met fortement l'accent sur le recours à la facilité pour la reprise et la résilience, en fournissant des orientations stratégiques sur les priorités que les États membres devraient inclure dans leurs plans pour la reprise et la résilience. Elle invite les États membres, y compris dans le cadre de leurs plans pour la reprise et la résilience, à :

- garantir une orientation des mesures qui soutienne la reprise;
- améliorer davantage la convergence, la résilience et la croissance durable et inclusive;
- renforcer les cadres institutionnels nationaux;
- assurer la stabilité macrofinancière; et à
- achever l'UEM et renforcer le rôle international de l'euro.

La [stratégie annuelle pour une croissance durable](#), qui marque le début du cycle du Semestre européen 2021, met en exergue les principaux défis pour 2021 et définit des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience, a été présentée aux ministres le 6 octobre. Les [conclusions](#) du Conseil sur la stratégie ont été approuvées le 6 novembre.

[Semestre européen 2021: calendrier du Conseil](#)

[Semestre européen 2021 \(informations générales\)](#)

Mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience

Les ministres procèderont à un échange de vues sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience.

La présidence devrait résumer les principales caractéristiques de l'accord final avec le Parlement européen et indiquer les prochaines étapes en vue de l'entrée en vigueur de la facilité.

La Commission sera invitée à fournir des informations sur l'état de préparation des plans nationaux.

Les ministres seront également invités à partager leur expérience de la préparation des plans nationaux et à donner des indications sur la date prévue de présentation formelle.

La présidence allemande et les négociateurs du Parlement européen sont parvenus à un accord provisoire sur la facilité pour la reprise et la résilience le 18 décembre 2020. L'accord a été confirmé par le Comité des représentants permanents le 22 décembre 2020.

Le Parlement devrait procéder à un vote sur le texte lors de sa séance plénière de février, avant son adoption formelle par le Conseil.

[Règlement établissant une facilité pour la reprise et la résilience - texte de compromis final et déclarations \(21 décembre 2020\)](#)

[Un plan de relance pour l'Europe \(informations générales\)](#)

Autres points

a) Législation sur les services financiers

La présidence communiquera aux ministres des informations actualisées sur les propositions législatives dans le domaine des services financiers.

[Note de janvier 2021 sur l'état d'avancement des travaux sur les dossiers législatifs concernant les services financiers](#)

[Union bancaire \(informations générales\)](#)

[Union des marchés des capitaux \(informations générales\)](#)

[Finance numérique \(informations générales\)](#)

b) Enquête de la BEI sur l'investissement - Déficits d'investissement

Sous le point "Divers", le président de la BEI, Werner Hoyer, présentera aux ministres les principales conclusions de la dernière enquête de la BEI sur l'investissement.

*La vidéoconférence informelle des ministres de l'économie et des finances débutera à 10 heures.
Elle sera présidée par...*

~ ~ ~
